



# Procès-verbal de la 117<sup>e</sup> assemblée générale

tenue le 10 février 2010 à 11h30 au local 2-52-101

## **Ordre du jour tel qu'adopté**

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2009 et suites.
5. Absence du secrétaire au bureau exécutif.
6. Élection au comité de surveillance des finances (1 poste à combler).
7. Soutien à Haïti (recommandation).
8. Informations diverses :
  - 8.1 État de la situation de la négociation.
  - 8.2 Activités de mobilisation.
  - 8.3 Dossiers locaux.
9. Divers :
  - 9.1 Direction générale.
10. Levée de l'assemblée.

### **1. Nomination à la présidence de l'assemblée.**

---

**Résolution 117.1** « Il est proposé de nommer Benoit Giroux à la présidence de l'assemblée. »  
Diane Lafrance propose et Louis Desmeules appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### **2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.**

---

**Résolution 117.2** « Il est proposé d'accepter les 4 personnes suivantes à titre de membres du SPECS-CSN : Nadine Busque (Arts plastiques), Pascal Brassard (Biologie), Jean-Christophe Dominique (Biologie) et Guillaume Tremblay (Mathématiques) ».  
Alexandre Genest propose et Sylvie Faure appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### **3. Adoption de l'ordre du jour.**

---

**Résolution 117.3** « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour soumis en déplaçant le point « Soutien à Haïti » au point 7, et en ajoutant un point « 9.1 Direction générale ».  
Catherine Ladouceur propose et Pierre-Paul Charlebois appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

### **4. Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2009 et suites.**

---

**Résolution 117.4** « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 116<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 29 septembre 2009. »  
Joanne Beaulieu propose et Louissette Belleau appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

#### Suites au procès-verbal :

- **Plage horaire** : Alors qu'il y avait 24 professeur-e-s qui enseignaient le jeudi entre 12h30 et 14h30, cette session-ci il y en a 59. On peut dire qu'il y avait à l'automne un semblant de plage horaire commune. Rappelons qu'après entente avec la direction, il a été convenu de mettre sur la glace le projet d'avoir une plage horaire commune. D'autre part, les étudiant-e-s souhaitaient avoir une plage horaire commune. Jusqu'à maintenant, nous n'en avons pas reparlé avec l'association étudiante. Une membre nous apprend qu'en sciences humaines il y a 4 moments différents où sont attribuées des contraintes à l'horaire. La situation s'est empirée puisqu'on veut que ces contraintes soient toutes en même temps.
- **Troubles d'apprentissage** : Une lettre a été envoyée à Jocelyne Lacasse (Centre d'aide) en décembre 2009 pour réitérer notre intérêt à collaborer. Une première rencontre a eu lieu et nous étions présents. Danielle Côté a été nommée responsable du dossier.
- **Lettre à Jean-François Lafleur** : Concernant l'obligation pour les nouveaux enseignant-e-s de suivre des modules, il est maintenant clair que cette formation sera disponible, mais dans le cadre du processus d'appréciation.
- **Ingérence de la direction dans l'attribution des notes** : On n'a pas traité directement avec la direction de ce dossier. La question va revenir plus tard.
- **Commission des études** : Il y a eu plusieurs échanges concernant la 16<sup>e</sup> semaine. Nous soutenons que rien n'oblige les enseignant-e-s à y faire les évaluations. Aussi, Diane Lafrance a eu une rencontre avec le président et la secrétaire de la Commission des études pour clarifier leur mandat. Informer les membres est l'un de ces mandats.

#### 5. Absence du secrétaire au bureau exécutif.

---

Diane Lafrance informe que Steve McKay, dont le mandat de secrétaire se termine en juin 2010, est en congé de paternité pour la session hiver 2010. Il est remplacé par Diane Lafrance, qui cumule les tâches du secrétaire.

#### 6. Élection au comité de surveillance des finances (1 poste à combler).

---

Tarik Rahem présente le mandat du comité de surveillance des finances du SPECS-CSN. À l'assemblée générale du 29 septembre 2009, Hélène Dauphinais et Gervais Tremblay ont été élus à ce comité. Il reste un poste à combler pour un mandat d'un an, se terminant le 31 décembre 2010. Benoit Giroux agit à titre de président d'élection.

##### **Ouverture de la période de mise en nomination :**

Thierry Roy (Économie) se porte volontaire.

##### **Fermeture de la période de mise en nomination.**

- Thierry Roy est élu par acclamation.

#### 7. Soutien à Haïti.

---

##### **Résolution 117.5**

« Il est proposé de faire un don de 300\$ à Alternatives pour soutenir le peuple haïtien; que ce soutien financier à Haïti soit accordé à tous les ans pendant dix ans par le biais d'Alternatives ou de tout autre organisme si ce dernier ne peut répondre à nos attentes. »  
Diane Lafrance propose et Philippe Langlois appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

L'exécutif a déjà fait un don de 200 \$. Cette résolution consiste à attribuer un montant additionnel de 300 \$.

- Une suggestion a été longuement discutée à l'effet que durant dix ans, la somme dépensée pour le repas lors d'une assemblée générale soit plutôt versée en soutien à Haïti.

## 8. Informations diverses :

### 8.1 État de la situation de la négociation.

Diane Lafrance fait la présentation de la situation de la négociation.

#### - Table centrale :

- Notre demande salariale à la table centrale correspond à 11,25%. Elle vise un rattrapage. Or, les dépôts patronaux sont très loin de notre demande. À titre de référence, on peut consulter le tableau paru dans le journal *Info-négo* intersectoriel #4.
- Une suggestion est formulée à l'effet que le Front commun pourrait tout faire pour gagner nos demandes salariales pour les employés de l'État qui gagnent 40 000 \$ et moins; et qu'il pourrait accepter de faire sa part pour les plus hauts salariés de l'État.
- À noter qu'il faut faire attention : l'offre de 7% d'augmentation n'est pas un vrai 7%.
- Concernant notre demande d'une loi-cadre visant la conciliation famille-travail, elle a été refusée d'emblée.
- Concernant les droits parentaux, il est souhaité d'arrimer avec nos conventions collectives les changements issus des lois.
- Concernant le régime de retraite, le gouvernement n'est pas contre notre idée de revoir la façon de calculer.
- Une question : l'équité salariale, ce n'est pas réglé?  
L'obligation du gouvernement est de maintenir l'équité salariale. Ça coûte de l'argent. Une partie de la relativité salariale n'est pas terminée. Depuis 2005, aucun travail ne s'est fait concernant la relativité salariale.

#### - Table sectorielle :

- La partie patronale a présenté des enjeux et non des offres.
- À notre demande principale, le recalcul des paramètres de la CI, la partie patronale n'a pas dit non. Mais elle n'a pas encore traité cette question.
- On veut savoir ce qui arrive avec l'injection de ETC, avec les transferts fédéraux.
- Une question : À la table sectorielle n'y a-t-il que la FNEEQ?
- À la table sectorielle, les patrons locaux sont en demande. Le gouvernement n'est pas en demande, sauf qu'il ne veut pas que ça coûte de l'argent.
- Cet après-midi, l'exécutif rencontrera la direction générale du Cégep pour échanger sur les demandes. La Fédération des cégeps se réunit les 24, 25 et 26 février 2010. On veut savoir ce que notre direction va y dire.
- Un intervenant soulève que le recalcul de la CI, concrètement, nécessitera davantage de profs. À noter qu'à l'UQAM c'était leur revendication et que cette dernière a attiré la sympathie de la population. Une question : Alors, est-ce que ce genre de question se discute en table sectorielle? Diane Lafrance indique que ça va être dirigé vers la table centrale s'il y a des besoins financiers. Une suggestion : Cette question devrait être plus claire dans le plan de communication.
- La question des coordinations départementales, c'est une question que les patrons ont osé soulever à la table de négociation. C'est un exemple qu'ils ont donné.

### 8.2 Activités de mobilisation.

Diane Lafrance fait la présentation.

- Nos moyens de visibilité comme le port du foulard sont importants. Ils contribuent à véhiculer le message qu'on est solidaire avec notre comité de négociations.
- **Le 12 février** : Distribution en Front commun de signets au coin des rues Jacques-Cartier et King, mentionnant que les travailleurs du secteur public sont au cœur du quotidien de la population. Il y aura probablement distribution de ces signets, avec les autres syndicats du Cégep, à la population étudiante du Cégep.
  - L'Association étudiante nous appuie.
  - Une remarque est formulée à l'effet que les foulards et les signets sont des moyens peu mobilisants. D'autres moyens pourraient permettre de s'attirer une sympathie, par exemple distribuer des pamphlets dans la région pour contrer



- o les médias qui nous ostracisent.
  - o Une personne soulève qu'elle était parmi ceux et celles, dans les années 1995, qui réclamaient aux dirigeants des centrales syndicales de nous proposer d'autres moyens que la grève. Nos centrales ont effectivement amené d'autres choses. Le problème, c'est la participation.
  - o Une remarque est formulée à l'effet qu'il faudrait mobiliser les gens à l'intérieur du Cégep et sensibiliser les gens à l'extérieur.
  - o Selon une personne, il n'y aura jamais un moyen aussi fort que la grève, tout le monde en même temps. Mais avec la loi spéciale, il faut utiliser tous les moyens de visibilité. Il y a toujours un travail médiatique à faire, des lettres, des courriers, etc. qui sont faits constamment. C'est le corps à corps qui fera la différence.
  - o Une personne énonce qu'elle présume que la Fédération des médecins spécialistes n'est pas dans le Front commun. Or, ils ont toute une campagne avec l'idée qu'« un expert ça se paye ». On pourrait les imiter avec «Les profs, ça se paye...». Aussi, on pourrait inviter des journalistes à nous suivre durant une journée complète.
  - o Une personne soutient qu'il y a des limites à s'associer aux revendications des médecins spécialistes. C'est vrai, il faut valoriser la profession, mais on ne peut pas faire du chantage. À sa question où est-ce que c'en est avec la loi 43, loi à propos de laquelle il y a un recours collectif et dont le bureau international du travail s'est prononcé, on lui apprend que c'est en cours.
  - o Un membre rappelle qu'on se bat aussi pour nos conditions, afin d'éviter qu'elles se dégradent. Une manif aura lieu le 20 mars. Il faut se remettre à participer. Moi la grève je n'y crois plus tellement. Peut-être faire des grèves du zèle, ou encore ne pas faire les tâches qui servent aux patrons.
  - o Une membre rappelle que, il y a quelques années, quand le ministre d'alors, François Legault, avait dit que les enseignants ne travaillaient que 15 heures, elle lui avait demandé de la suivre une journée. Elle lui demandait dans un article dans *Le Devoir* combien de temps il passait à l'Assemblée nationale? Eh bien, il avait un jour répondu que le travail d'un député n'était pas seulement à l'Assemblée nationale !!!
  - o Au niveau de la table centrale, [www.secteur-public.info](http://www.secteur-public.info), il y a des dépliants. Il y a tous les articles produits par le Front commun.
  - o Quand des moyens sont usés, peut-on nous surprendre ? En tout cas, les biscuits m'ont surpris.
  - o Diane Lafrance : si on produit un feuillet pour la table sectorielle, allez-vous l'utiliser ?
- **22 février** : Toutes les instances du Front commun se réunissent à Québec. Il y aura une manifestation à Québec ce jour-là devant le Parlement.
- **20 mars 2010** : Une manifestation aura lieu à Montréal, soit onze jours avant l'échéance du 31 mars.
- Pierre Lalonde : y a-t-il une stratégie pour mobiliser pour le 20 mars? Il faudrait un mouvement d'action. Une préparation. En entendre parler plus que juste de la part de l'exécutif. Que ce soit festif. Mouvement d'ensemble. Je vais essayer de m'engager à amener 4 personnes.
- Diane : on pourrait passer via le CADES.
- **Biscuits chinois** : Les biscuits contiennent des messages de solidarité et sont distribués pour souligner le Nouvel an chinois.

### 8.3 Dossiers locaux.

- **Tournée départementale** (Diane Lafrance) : Ça fonctionne bien.
- **Climat de travail** (Louisette Belleau) : La direction a décidé d'évaluer le climat institutionnel. Un comité a été formé où siègent Yves Demers (directeur du Services des ressources humaines), Claude Thibodeau (directeur des études par intérim), Diane Lafrance, Claude Tétreault et Louissette Belleau du SPECS-CSN, ainsi qu'un consultant



externe, M. d'Amboise.

Un questionnaire a été élaboré. Notre but premier, c'est de recevoir des commentaires. Les données seront traitées confidentiellement, par le biais du consultant externe. Nous aurons accès aux résultats et à l'analyse.

Diane Lafrance indique que les profs recevront une lettre et qu'ils pourront répondre au moment qu'ils jugeront opportun.

- **Revendications auprès des ressources humaines** avec le Syndicat du personnel de soutien. Diane Lafrance informe qu'on nous a dit qu'il y aurait davantage de ressources et qu'on pourrait s'attendre à une amélioration de la communication aux ressources humaines.
- **Modèle Planetree** : Claude Tétreault informe que le Syndicat a été approché pour être partie prenante avec les autres syndicats pour participer avec le Cégep à une réflexion concernant les valeurs véhiculées, les valeurs utilisées pour prendre les décisions.
- **LGBT** : Dominique Dubuc informe que le 18 décembre dernier, une politique de lutte contre l'homophobie a été présentée par la ministre. Cette politique fait suite aux travaux de la Commission des droits de la personne. Aussi, tel que le demande la FNEEQ, le Syndicat a déjà adopté une résolution explicite en assemblée générale contre l'homophobie, il a adhéré au réseau des alliés-e-s de la CSN, et enfin, il a incité le Conseil d'administration à adopter une déclaration contre l'homophobie. Enfin, cette année, autour du 16 ou 17 avril, il y aura une semaine de lutte contre l'homophobie.
- **PAQTNE** : Claude Tétreault rappelle que le PAQTNE, pour les nouveaux enseignant-e-s est maintenant élargi et sa version PAQTE vise l'ensemble des enseignantes et enseignants. Des améliorations sont en vue.

## 9. Divers.

---

### 9.1 Comité d'action internationale.

- Diane Lafrance lance l'invitation à savoir s'il y a des gens intéressés à devenir répondants locaux au comité international de la FNEEQ.

### 9.2 Direction générale.

- Daniel Loiséle soulève que depuis la suspension du directeur général, il y a un silence autour de cette question. Nous avons reçu des courriels sibyllins et la suspension a été votée à l'unanimité au Conseil d'administration. Il y a un climat d'incertitude. Ceci nous place dans une position de grande fragilité, notamment en ce qui a trait au poids politique de notre cégep à la Fédération des cégeps. Que le tout ait coûté 312 000 \$, on l'a appris par le journal. Si on ne peut pas en savoir davantage maintenant, il faudrait mettre un point à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale afin de clarifier la situation à l'égard de la direction générale.
- En lien avec le processus qui a mené à la décision de suspendre M. Saint-Cyr, Keith Éthier-Delorme qui est l'un des deux représentants du personnel enseignant au Conseil d'administration, fait un résumé très sommaire, en respect du caractère confidentiel du dossier.

### 9.3 AÉCS

- Marie-Danielle Larocque, coordonnatrice de l'AÉCS, informe qu'il n'y a pas eu quorum à leur assemblée générale. La participation a été de 120 étudiantes et étudiants, alors que le quorum requis est fixé à 180 environ.
- Elle souligne que quatre départements ont été identifiés où il y a eu des activités pédagogiques même s'il devait y avoir suspension de cours.
- L'assemblée générale sera reprise à un autre moment. Elle demande aux enseignantes et aux enseignants d'inciter les étudiants à y participer.



**10. Levée de l'assemblée.**

---

**Résolution 117.6**

« Il est proposé de lever l'assemblée. »  
Catherine Ladouceur propose et Diane Lafrance appuie.  
Adoptée à l'unanimité.

---

Diane Lafrance, présidente

---

Louissette Belleau, vice-présidente